

sérieusement hypothéqué, ne peut être dénaturé sans l'autorisation des prêteurs.

III. — GAGE DES EMPRUNTS

Depuis trente ans, la Chine a passé par de cruelles épreuves ; il lui a fallu de l'argent pour remplir ses engagements. Cet argent, elle l'a trouvé facilement, grâce aux garanties qu'elle a pu donner sur ses chemins de fer et sur ses douanes. Le revenu des douanes chinoises s'élevait en 1905 à 35.111.004 taëls de Haïkouan, ce qui, au change 3,78, représente en francs 132.719.595 fr. 12. C'est, comme on le voit, une belle garantie. Dès 1874, la Chine a emprunté 2 millions de taëls, une misère, sur ses douanes ; cet emprunt fut remboursé en dix ans. D'autres emprunts, effectués depuis, ont été également amortis, mais il en reste quelques-uns qui ne sont pas encore remboursés ; ce sont les suivants :

1^o Juillet 1886, 767.200 taëls argent, 7 o/o, émis par la Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation, remboursable par tirages annuels, le dernier devant avoir lieu le 31 mars 1917 ; garanti par les douanes maritimes.

2^o En 1894, 10.900.000 taëls argent 7 o/o, émis par la Hong-Kong and Shanghai Bank, remboursable par dix tirages annuels d'égale valeur, dont le premier a eu lieu le 1^{er} novembre 1904 et le dernier aura lieu le 1^{er} novembre 1913 ; garanti par les douanes maritimes ; emprunt fait pour vingt ans.

3^o Février 1895, 3.000.000 liv. st., 6 o/o, émis par la Hong-Kong and Shanghai Bank, remboursable par 15 tirages annuels d'égale valeur, commençant le 31 décembre 1900 ; garanti par les douanes mari-